

Adoption du schéma directeur pluriannuel  
handicap 2015-2017.

## Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2015

### Délibération 2015/06/CA-064

*Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et notamment son article 47 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;*

*Vu la proposition du Conseil académique du 12 mai 2015 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le schéma directeur pluriannuel 2015-2017 en matière de politique du handicap (document joint).**

Toulouse, le 1<sup>er</sup> juin 2015  
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30  
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0

**Université Toulouse III – Paul Sabatier**

**SCHÉMA DIRECTEUR PLURIANNUEL HANDICAP  
2015-2017**

---

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	page 3
1- LA FORMATION	page 4
2- LA RECHERCHE	page 4
3- LES PERSONNELS	page 5
4- LA COMMUNICATION	page 5
5- L'ACCESSIBILITÉ	page 6
6- LES PARTENARIATS	page 6
7- LE PILOTAGE	page 7
<b>ANNEXES</b>	page 8

## INTRODUCTION

La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a renforcé très sensiblement la prise en compte de l'accueil des étudiant·e·s en situation de handicap, et plus généralement de l'accessibilité.

Notamment, elle indique : [le conseil d'administration] « *adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique. Chaque année, le président présente au conseil d'administration un rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi.* »

Mais au-delà de cette demande institutionnelle, l'Université Paul-Sabatier est engagée avec une conviction profonde dans l'accueil du handicap ; en témoigne par exemple l'activité de la mission handicap, qui place l'UPS au premier rang national quant à l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Notre action en faveur des personnes en situation de handicap n'est pas une simple adaptation de celles qui pourraient être mises en œuvre dans d'autres institutions. L'université a un impact fort sur la société, en tant que lieu de recherche et de formation : le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap doit donc décliner toutes les actions sur lesquelles nous pouvons agir pour améliorer la vie des personnes handicapées.

L'accueil du handicap dépasse donc l'accompagnement, essentiel, des étudiants en situation de handicap : il s'agit aussi d'aider leur insertion professionnelle ; d'accueillir et d'accompagner les personnels en situation de handicap ; de former aux questions de handicap, en organisant des formations transversales à destination de nos étudiants, mais aussi de la formation continue de nos personnels; de soutenir et développer les projets de recherche en lien avec le handicap ; d'améliorer de façon continue l'accessibilité ; de communiquer, car faire connaître notre action en la matière renforce notre capacité à mobiliser des partenariats et aide à sensibiliser le corps social.

Le schéma directeur pluriannuel handicap ici présenté a vocation à être nourri par un dialogue continu : au sein de l'UPS, avec nos formations, nos laboratoires, nos services ; avec nos partenaires institutionnels ; avec les entreprises et avec les associations.

La formation et la recherche irriguent toute la société : la prise en considération du handicap dans le long terme dont ce document témoigne est un aspect essentiel de la responsabilité sociale de l'Université Paul-Sabatier.

*Bertrand MONTHUBERT,  
Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier*

*Schéma Directeur Pluriannuel Handicap 2015-2017  
Conseil d'administration du 01/06/15*

## 1- LA FORMATION

Consolider le dispositif d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle de nos étudiant·e·s en situation de handicap.

Contribuer à la formation de citoyens responsables. Mettre en place des modules de formation autour du handicap pour tous nos étudiants, pour les futurs enseignants (ESPE, doctorants ...).

Contribuer à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les entreprises par la mise en place de formations continues pour les recruteurs, encadrants, responsables RH, salariés...

### Acteurs du domaine :

La mission handicap pour les étudiants.

Les composantes de formation.

La mission formation continue et apprentissage (MFCA).

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP).

Le service social du service inter-universitaire de médecine et de prévention et de promotion de la santé (SIMPPS).

Les associations étudiantes mobilisées sur le handicap.

### Instance du domaine :

Le Conseil Académique.

### *Indicateurs de suivi du tableau de bord :*

① Nombre d'étudiants en situation de handicap en L/M/D.

② Nombre d'inscrits à des formations spécifiques sur le handicap (L2/L3 APA à F2SMH, corps de santé, MFCA...).

## 2- LA RECHERCHE

Identifier et faire connaître les actions de nos laboratoires autour du handicap.

Développer ce type d'actions en recherchant des partenariats et en favorisant l'interdisciplinarité.

Formaliser un réseau des acteurs de la recherche dans le domaine du handicap.

Développer l'accueil dans nos laboratoires d'étudiants de M2, de doctorants et de post-doctorants en situation de handicap.

### Acteurs du domaine :

Les laboratoires.

La direction du soutien aux laboratoires (DSL).

La direction de la communication et de la culture.

Les partenaires externes.

### Instance du domaine :

Le Conseil Académique.

### *Indicateur de suivi du tableau de bord :*

③ Nombre d'équipes de recherche ayant une activité sur la thématique du handicap par type de handicap.

Schéma Directeur Pluriannuel Handicap 2015-2017

Conseil d'administration du 01/06/15

### **3- LES PERSONNELS**

Réussir l'insertion et le maintien dans l'emploi de nos personnels en situation de handicap. Accompagner celles et ceux qui le deviennent au cours de leur carrière.

Développer le recrutement, notamment dans notre vivier de diplômé-e-s en situation de handicap, et améliorer le recensement dans le cadre de nos obligations d'emploi de travailleurs handicapés (OETH).

Former nos personnels dans tous les domaines du handicap (connaissance et prise en compte du handicap, accueil, recrutement, accompagnement, accessibilité...).

Recourir plus aux entreprises du secteur adapté pour certains services (fournitures, réceptions, buffets...).

Utiliser au mieux les ressources du fonds d'insertion des personnels handicapés de la fonction publique (FIPHFP).

Un état des lieux du domaine sera présenté fin 2015 sous forme de bilan aux instances représentatives des personnels.

#### Acteurs :

La direction des ressources humaines (DRH), notamment le pôle accompagnement et développement professionnel et l'assistante sociale.

La correspondante handicap pour les personnels.

La médecine de prévention.

Les composantes et services.

#### Instances du domaine :

Le comité technique d'établissement (CTE).

Le comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT).

#### *Indicateurs de suivi du tableau de bord :*

④ % de personnels en situation de handicap par catégorie A/B/C.

⑤ Nombre d'inscrits à des formations sur le handicap dispensées aux personnels.

### **4- LA COMMUNICATION**

Développer pour tous une véritable culture du handicap.

Mieux expliquer et faire connaître ce qui est mis en œuvre, en interne et en externe.

Avoir un plan de communication sur le handicap.

Faire connaître nos actions, nos partenariats, notre offre de formation et nos activités de recherche sur le handicap.

#### Acteurs du domaine :

Tous les acteurs du handicap dont les associations étudiantes.

La direction de la communication et de la culture.

#### *Indicateur de suivi du tableau de bord :*

⑥ Nombre d'actions de communication sur le handicap par type d'action.

## **5- L'ACCESSIBILITÉ**

Progresser sur tous les types d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap : accessibilité aux locaux, aux savoirs, aux informations, aux activités culturelles et sportives.

Permettre à 100% de nos étudiants en situation de handicap d'avoir accès à l'intégralité des enseignements pour les études suivies.

### Acteurs du domaine :

La mission handicap pour les étudiants.

La direction du patrimoine et de la logistique (DPL).

La direction des systèmes d'information (DSI).

La direction de la communication et de la culture.

Le département sportifs de haut niveau (DSHN).

Le service commun universitaire des activités physiques et sportives (SCUAPS).

Les composantes et services.

Les associations étudiantes mobilisées sur le handicap.

### *Indicateur de suivi du tableau de bord :*

Ⓢ Nombre de nouvelles actions d'accessibilité mises en œuvre dans tous les domaines de l'accessibilité.

## **6- LES PARTENARIATS**

Faire connaître les conventions qui existent et développer de nouveaux partenariats.  
Impulser la création et l'animation d'un réseau de nos partenaires.

### Acteurs du domaine :

La mission handicap pour les étudiants.

La mission formation continue et apprentissage (MFCA).

La mission relations entreprises.

La fondation Catalyses.

Les signataires de la convention "Atouts pour tous".

Le CROUS

Les associations pour les personnes en situation de handicap.

ASEI (agir soigner éduquer insérer).

Institut des jeunes aveugles (IJA).

Le service de médecine du sport du CHU.

La ligue contre le cancer.

L'oncopole.

### *Indicateurs de suivi :*

Ⓢ Nombre de partenaires.

Ⓢ Nombre de manifestations sur le handicap

## **7- LE PILOTAGE**

Constituer un comité de pilotage (comprenant notamment des membres extérieurs : chargés de mission handicap du conseil régional, conseil général, mairie, rectorat, des représentants des entreprises partenaires et des associations) et un comité opérationnel (avec des représentants de chaque composante et service concernés et participation en fonction de l'ordre du jour du comité).

Faire vivre la politique en faveur du handicap par l'enrichissement du schéma directeur pluriannuel, en associant tous les acteurs du handicap et les représentants des usagers et des personnels, grâce à un parcours devant les instances concernées : commission égalité active (CEA), conseil académique (CAC), comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT), comité technique d'établissement (CTE), conseil d'administration (CA).

Les travaux des comités de pilotage et opérationnel seront annuellement présentés devant les instances.

### Acteurs du domaine :

Le co vice-président délégué à l'égalité active.

La chargée de mission handicap pour les étudiants.

La correspondante handicap pour les personnels.

Tous les membres des comités de pilotage et opérationnel, et des instances représentatives.

### *Indicateur de suivi :*

*@ Nombre de réunions du comité de pilotage, du comité opérationnel et des différentes instances sur le handicap (CEA, CAC, CHSCT, CTE, CA)*

## ANNEXES

- 1- **Textes de référence** ..... page 9
- 2- **Interlocuteurs des PSH en interne** ..... page 10
- 3- **Liste des laboratoires ayant une activité de recherche sur le handicap** ..... page 11
- 4- **Partenaires** ..... page 12
- 5- **Lexique** ..... page 13

## Annexe 1- Textes de référence

**LOI n°2005-102** du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

**Décret n°2006-501** du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

**Convention de l'ONU** relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006

**LOI n°2007-1199** du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

**Charte Université Handicap** – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé / Ministère des Cohésions Sociales et de la solidarité / Conférence des Présidents d'Université (CPU) du 4 mai 2012

**LOI n°2013-660** du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche

**Plan d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur 2014-2015** – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

## Annexe 2- Interlocuteurs des PSH en interne

### ETUDIANTS

#### Mission Handicap :

Dr Laurence CADIEUX  
Nicole PEREZ  
Françoise RIGGIO  
Accompagnants

#### SIMPPS :

Assistantes sociales  
Mme ZAPATA  
Mme RESPAUD  
Mme KERKOUB  
Mme CAPDEVIELLE

#### MFCA :

Fabyenne BORLOZ

#### SCUIO-IP :

Carole CARTIER  
Christiane FERHANE

### PERSONNELS

#### Médecin de prévention :

Dr Jacqueline LAGUERRE

#### DRH :

Pôle accompagnement et développement professionnel : Claudine MOREL  
Assistante sociale : Valérie POITRASSON

Correspondante handicap pour les personnels : Sylvie LE BRETON

**Annexe 3- Liste -non exhaustive- des laboratoires ayant une activité de recherche sur le handicap**

**CerCo** – Centre de Recherche Cerveau & Cognition

UMR 5549

Équipe Dytic 2.0 : Dynamique du traitement et interactions corticales

**CIRIMAT** – Centre Inter-universitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux

UMR 5085

Équipe PPB : Phosphate Pharmacotechnie Biomatériaux

**CPTP** – Centre de Physiopathologie de Toulouse Purpan

UMR 1043

Équipe Maladies inflammatoires du système nerveux – mécanismes et traitements

**CRCA** – Centre de Recherches sur la Cognition Animale

UMR 5169

Équipe Minding : rôles des mitochondries dans les mécanismes de plasticité synaptique et de survie des neurones (Atrophie Optique Dominante)

Équipe Remember : mécanismes de formation de la mémoire épisodique et de plasticité synaptique se mettant en place dans l'hippocampe pour permettre une bonne mémorisation (dégradation de ces mécanismes dans la maladie d'Alzheimer)

**GR2DE** – Génétique des troubles de la réfraction et des anomalies du développement de l'œil

EA 4555

**ICHN** – Imagerie Cérébrale et Handicaps Neurologiques

UMRS 825

**IRIT** – Institut de Recherche en Informatique de Toulouse

UMR 5505

Équipe Elipse : Etude de L'Intéraction Personne Système

**LEASP** – Laboratoire d'Epidémiologie et Analyses en Santé Publique : risques, maladies chroniques et handicaps

UMR 1027

Équipe : Epidémiologie périnatale et handicap de l'enfant, santé des adolescents

**LAAS** – Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes

Équipe N2IS : Nano Ingénierie et Intégration des Systèmes

**PRISSMH** – Programme Interdisciplinaire de Recherche en Sciences du Sport et du Mouvement Humain

EA 4561

Équipe LAPMA : Laboratoire Adaptation Perceptivo-Motrice et Apprentissage

**STROMALab**

UMR 5273

Équipe plasticité des tissus adipeux

**UDEAR** – Unité Différenciation Epidermique et Autoimmunité Rhumatoïde

UMR 5165

*Schéma Directeur Pluriannuel Handicap 2015-2017*

*Conseil d'administration du 01/06/15*

#### Annexe 4- **Partenaires**

Association ASEI (agir soigner éduquer insérer)

Institut des jeunes aveugles (IJA)

Association Droit au savoir

Ligue contre le cancer.

Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP)

Groupement interassociatif scolarisation et handicap (GISH)

Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT)

Service de médecine du sport du CHU

Oncopole

CROUS

Cap Emploi

Medef

#### Signataires de la convention « Atouts pour tous » :

Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Académie de Toulouse

Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social - Préfecture de la région Midi-Pyrénées – DIRECCTE

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – autorité académique de l'enseignement agricole de Midi-Pyrénées

Communauté d'Universités et d'Etablissements de Toulouse (COMUE)

Office national d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP)

Groupement d'Intérêt Public (GIP) Formation et Certification pour l'Insertion Professionnelle (FCIP) de Toulouse

Les entreprises :

AIRBUS SAS

AIRBUS OPERATIONS SAS

Airbus Defence and Space SAS

CAPGEMINI

MANPOWER Group France

SAFRAN

SOGETI

SPIE Sud-Ouest

THALES

*Schéma Directeur Pluriannuel Handicap 2015-2017  
Conseil d'administration du 01/06/15*

## Annexe 5- Lexique

**AAH** : allocation adulte handicapé

**Ad'AP** : agenda d'accessibilité programmé

**AGEFIPH** : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**CDAPH** : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

**CNSA** : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (fédère les MDPH)

**CROUS/CNOUS** : centre régional/national des œuvres universitaires et scolaires

**ESAT** : établissement et service d'aide par le travail

**FIPFHP** : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

**GAHMU** : groupement pour l'autonomie des étudiants handicapés en milieu universitaire

**GEVA-Sup** : guide d'évaluation et d'aide à la décision pour le supérieur (comme il existe un GEVA-Sco pour la scolarisation) - en cours de finalisation

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées (dépend du CNSA)

**ONFRIH** : observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap

**PAEH** : plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé

**PCH** : prestation de compensation du handicap

**PLITH/PRITH** : plan local/régional d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

**RQTH** : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**SAMETH** : service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

**SAVS** : service d'accompagnement à la vie sociale